

COMMUNIQUÉ

Consignes de visites aux patients hospitalisés

La circulation du virus **s'intensifie désormais fortement** sur tout le littoral et notamment en Charente-Maritime avec une hausse très nette de tous les indicateurs épidémiologiques.

Face à cette situation particulièrement préoccupante et dans le cadre des mesures de prévention liées à l'épidémie le Centre Hospitalier Royan-Atlantique est contraint d'appliquer les consignes suivantes à compter du 30 juillet 2021, afin de protéger le mieux possible les personnes hospitalisées et les professionnels :

➔ **Les visites des familles et des proches sont interdites dans tout l'établissement jusqu'à nouvel ordre** ; *sauf circonstances exceptionnelles (notamment situation de fin de vie, difficultés psychologiques majeures du patient, situation particulière d'un patient mineur). Dans ce cas, la possibilité de visiter les patients est :*

- *organisée par les équipes médicales concernées*
- *en tenant compte de chaque situation individuelle*
- *en concertation avec les patients et leurs proches*
- *dans des créneaux horaires déterminés, fixés par l'équipe soignante*
- *dans le strict respect de l'ensemble des mesures barrières : désinfection des mains, distanciation et port d'un masque nez/bouche en continu.*

➔ **Les accompagnants ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement** ; *sauf cas particulier (notamment patient âgé) nécessitant la présence d'un proche et dans ce cas dans le strict respect de l'ensemble des mesures barrières : désinfection des mains, distanciation et port d'un masque nez/bouche en continu.*



Fait à Royan, le 30 juillet 2021
La Direction